

ATLAS DE BIODIVERSITE COMMUNALE



FRESNOY-FOLNY

Les Atlas de Biodiversité Communale (ABC) sont portés par le Syndicat Mixte du Bassin Versant de l'Yères et de la Côte avec les communes, les communautés de communes, les écoles et des associations naturalistes (Groupe Mammalogique Normand, Groupe Ornithologique Normand, Fédération des Chasseurs de Seine Maritime et le Conservatoire des Espaces Naturels de Normandie), ainsi que l'Office National des Forêts. Cette démarche a pour but de mieux connaître et de mettre en valeur la biodiversité des communes à travers des animations et la collecte de données.

ATLAS DE BIODIVERSITE COMMUNALE

FRESNOY-FOLNY

PRESENTATION DES ATLAS DE BIODIVERSITE

Cette démarche a pour but de faire connaître et de mettre en valeur la biodiversité au sein des communes, au moyen d'animations et de collecte de données faunistiques et floristiques.

En 2018, les communes de Criel-sur-Mer, Saint-Martin-le-Gaillard et Saint-Rémy-Boscrocourt, puis en 2019 les communes de Cuverville-sur-Yères, Sept-Meules, Villy-sur-Yères, Melleville et le Mesnil-Réaume ont été choisies pour ce projet. Après le succès de ces premiers ABC, quatre nouvelles communes se sont investies dans ce projet : Grandcourt, Fresnoy-Folny, Preuseville et Saint-Riquier-en-Rivière.

Deux volets sont à l'étude : Scientifique et Participatif.

Le volet scientifique

Au sein de ce territoire, on retrouve des coteaux calcaires, peu connus en termes de biodiversité, par les élus comme par les habitants. Les coteaux calcaires sont des milieux particuliers caractérisés par un relief plus ou moins important et un sol composé principalement de craie. Les propriétés d'infiltration de la craie font que le sol est en général assez pauvre et sec. Si à cela est associée une exposition Sud, il y a création de conditions écologiques particulières permettant l'installation et le développement d'espèces végétales et animales adaptées à ces conditions, pouvant être rares et menacées. Actuellement, ces milieux souffrent du changement des pratiques agricoles (recul de l'élevage et l'intensification de l'agriculture) et de l'urbanisation conduisant à la mise en culture ou l'enfrichement.

L'objectif est donc d'inventorier ces coteaux en réalisant l'occupation du sol sur la zone d'étude globale, de prioriser ces milieux et de proposer des mesures de gestion en faveur de la biodiversité. Trois taxons ont été choisis pour ces inventaires, les papillons de jour, les chiroptères (chauves-souris) et la flore spontanée.

Le volet participatif

Le but de ce volet est de sensibiliser les habitants à la biodiversité au travers de diverses animations telles que des randonnées « découverte de la biodiversité de la forêt d'Eu », « découverte des libellules », « découvertes des orchidées sauvages », des chasses aux papillons et une lecture du paysage. Par ailleurs, via les réseaux sociaux, les avis de recherches et les écoles, un inventaire participatif a été mené. Le but était d'inventorier les espèces de papillons de jour et d'orchidées sauvages au sein des communes, de les photographier et de signaler leurs localisations précises.

STATUTS DE PROTECTION ET DE CLASSEMENT *CF carte page suivante*

NATURA 2000

Natura 2000 est un réseau européen de préservation de la biodiversité. Les sites Natura 2000 ont pour objectif de prendre en compte les enjeux de la biodiversité dans les activités humaines. Le classement de ces sites est fait pour protéger les habitats et espèces représentatives. En France, on recense 27 522 sites classés en Natura 2000.

Pour le moment, sur la commune de Frenoy-Folny, aucun n'est encore classé site classé dans le réseau Natura 2000.

ZNIEFF

Les Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique identifient les zones intéressantes sur le plan écologique, participant au maintien de grands équilibres naturels ou constituant le milieu de vie d'espèces animales et végétales rares. On distingue deux types de ZNIEFF :

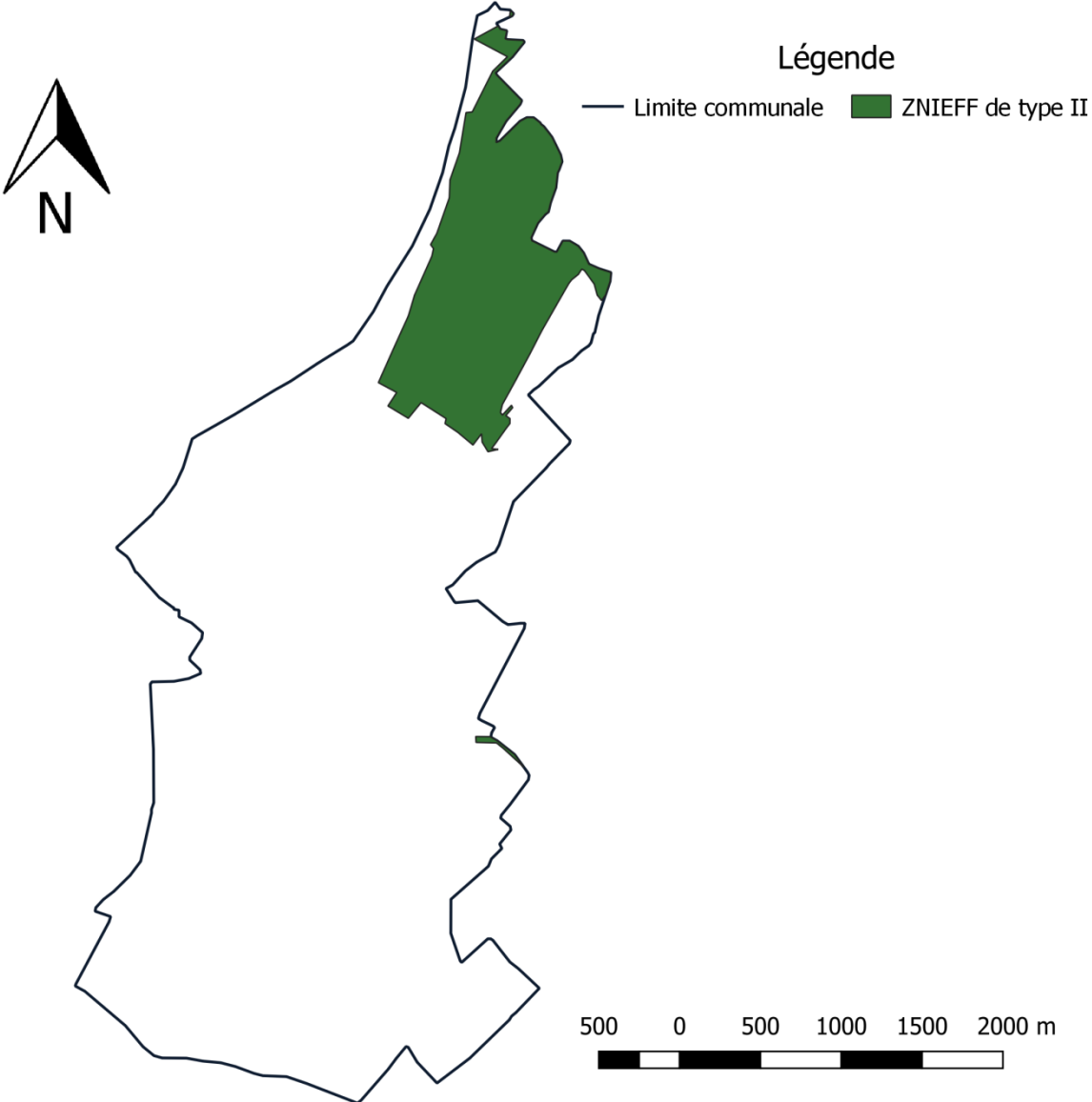
Les ZNIEFF de type I avec des sites de petites tailles avec des enjeux de préservation et valorisation des milieux naturels.

Les ZNIEFF de type II avec des sites de tailles plus importantes et désignant des ensembles naturels dont les équilibres doivent être préservés. Ici, on retrouve les sites de :

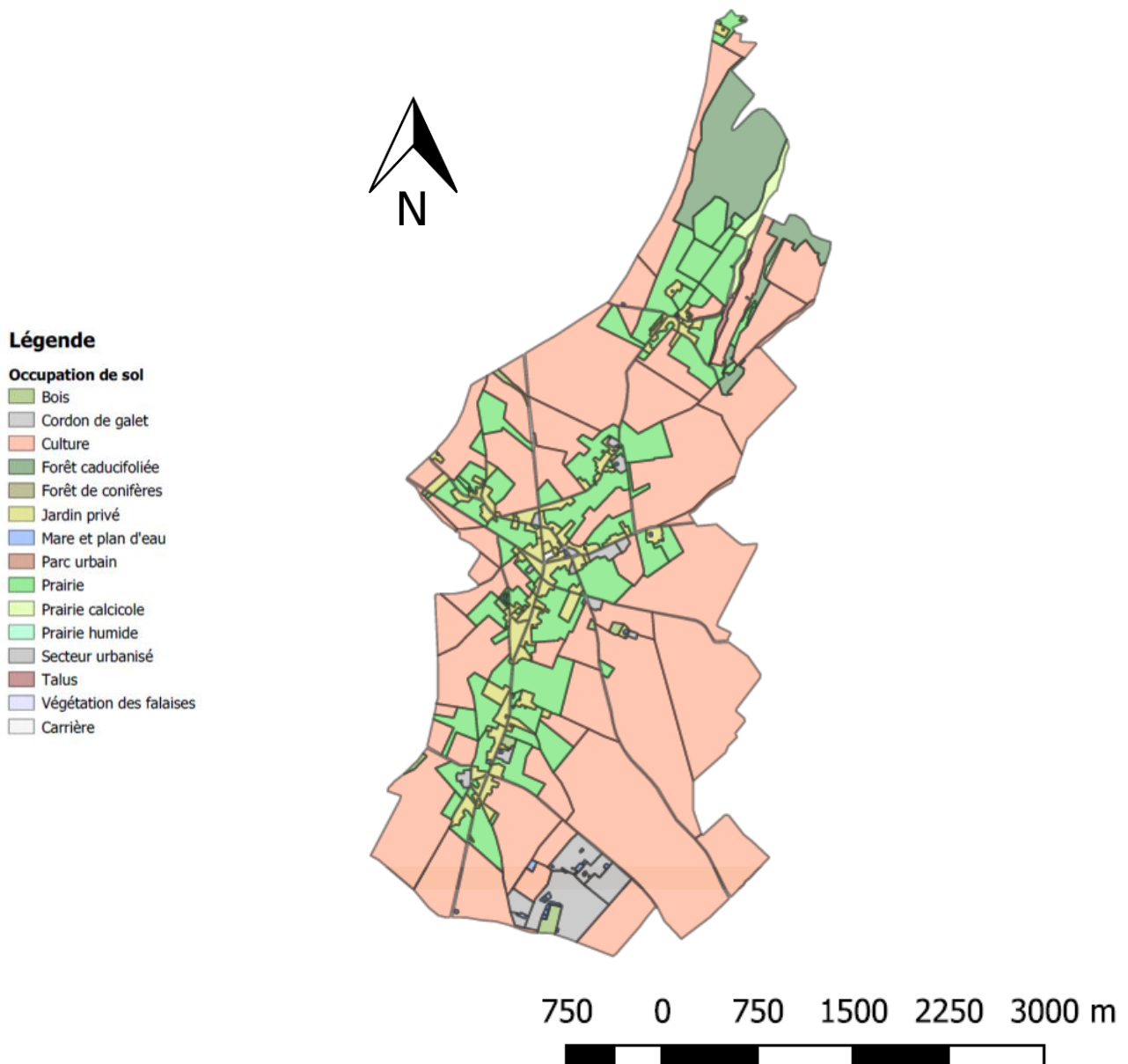
- « La haute forêt d'Eu, les vallées de l'Yères et de la Bresles »

Cependant cette étude a permis d'observer des espèces d'intérêt patrimonial et des réservoirs de biodiversité permettant de créer des sites à préserver.

Cartographie des zones Natura 2000 et ZNIEFF



OCCUPATION DU SOL



Cette cartographie de l'occupation du sol permet de décrire la répartition des différents milieux existants sur la commune.

Ainsi, **10 milieux** sont représentés à Fresnoy-Folny, ce qui équivaut à une mosaïque d'habitats importante pour la biodiversité. Cette commune présente une majorité de cultures et de prairies, ainsi que de forêts calcicoles. Les **prairies calcicoles** se trouvent sur les versants de la vallée, tandis que les **prairies mésophiles** se trouvent autour du bourg.

QUELQUES CHIFFRES ...

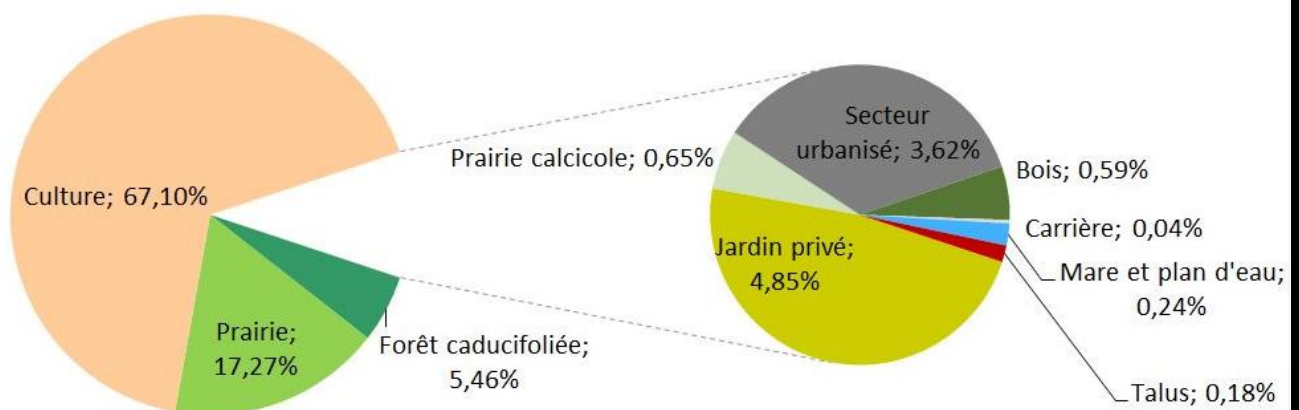
Les principaux milieux :

Au total, la commune représente une surface de 987 hectares avec :

- ❖ 873 hectares de cultures
- ❖ 225 hectares de prairies mésophiles
- ❖ 71 hectares de forêts caducifoliées
- ❖ 63 hectares de jardins privés
- ❖ 47 hectares de secteurs urbanisés
- ❖ 8 hectares de prairies calcicoles
- ❖ 8 hectares de bois
- ❖ 3 hectares de mares et plans d'eau
- ❖ 2 hectares de talus
- ❖ 0,5 hectares de carrières

Une grande diversité
de milieu = une grande
diversité de faune et
de flore

Pourcentage des différentes occupations de sol sur la commune de Fresnoy-Folny



Ce travail a permis de réaliser une cartographie des principaux **réservoirs** et **corridors**.









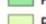
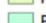
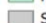




Les réservoirs de biodiversité sont des milieux naturels, dans lesquels des espèces rares ou communes, sont présentes en abondance et peuvent y effectuer tout ou partie de leur cycle de vie.



Les corridors permettent aux espèces de se déplacer d'un réservoir à un autre. Certaines ruptures existent, telles que les grandes cultures, les voiries, les ouvrages hydrauliques, etc. La carte ci-contre illustre ces réservoirs, corridors et ruptures.




Les réservoirs et corridors écologiques

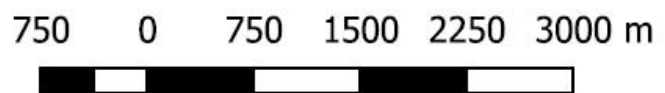
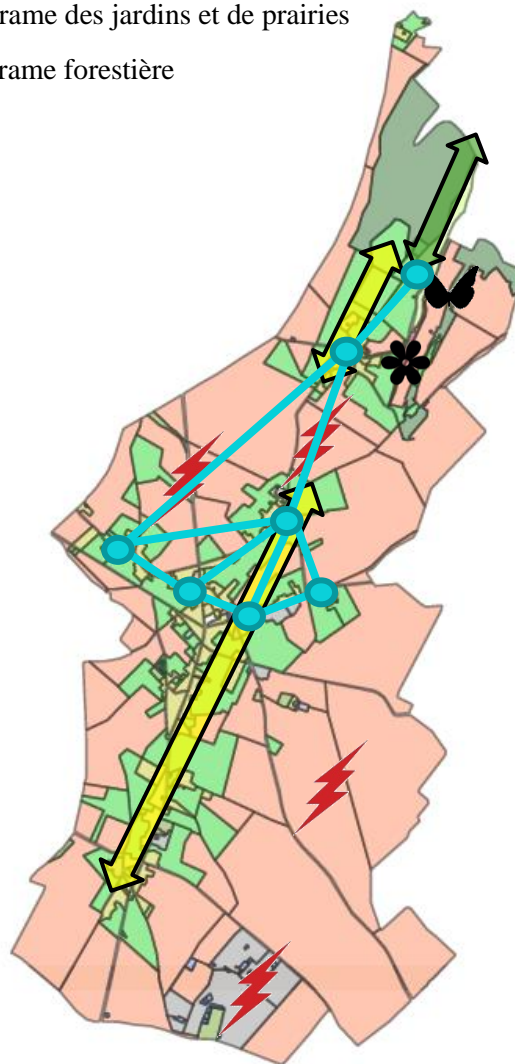
Légende

Occupation de sol

-  Bois
-  Cordon de galet
-  Culture
-  Forêt caducifoliée
-  Forêt de conifères
-  Jardin privé
-  Mare et plan d'eau
-  Parc urbain
-  Prairie
-  Prairie calcicole
-  Prairie humide
-  Secteur urbanisé
-  Talus
-  Végétation des falaises
-  Carrière

-  Trame des jardins et de prairies
-  Trame forestière

-  Réseau de mares
-  Réservoirs
-  Rupture de corridor



Points forts de Fresnoy-Folny :

- ❖ Sa diversité d'Habitats
- ❖ Son réseau de mares
- ❖ Sa grande surface trame de jardins et de prairies



Faiblesses de Fresnoy-Folny :

- ❖ Interruptions des corridors de la trame forestière (cultures)



LES CULTURES

Les cultures sont présentes en périphérie du bourg et hameau, entre les coteaux et le bourg. Elles représentent 67% de l'occupation du sol de la commune de Fresnoy-Folny.

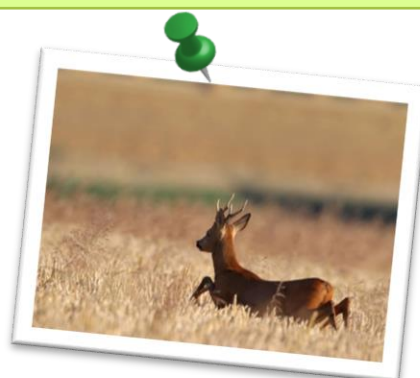
On retrouve principalement des cultures de blé, de maïs, de colza, de betteraves... Les plantes caractéristiques de ces milieux agricoles sont dites « messicoles », c'est-à-dire qu'elles poussent dans les champs. Elles sont adaptées aux milieux ouverts et régulièrement perturbés.

On retrouve principalement des Coquelicots, des Grandes Marguerites ou encore de la Camomille. Ces espèces ne sont pas sensibles aux différents traitements phytosanitaires, elles ne sont en aucun cas néfastes pour la culture en place.

En termes d'espèces animales, on retrouve le Lièvre d'Europe, le Chevreuil, la Perdrix



Le Coquelicot



Le Chevreuil

Proposition de gestion :

Les bords de champs, bandes enherbées et les talus non-exploités sont des zones d'habitats et de refuges pour certaines espèces. Les linéaires de haies sont essentiels pour le déplacement des espèces. La diversité des cultures permet l'accueil et une plus grande diversité d'espèces.



Le Busard Saint-Martin



La Grande Marguerite



LES PRAIRIES

Les prairies représentent plus de 18% de la surface de la commune. Elles se distinguent en trois types :

- Les prairies mésophiles qui occupent des positions topographiques de bas et milieux de pente. Les sols sont drainants mais épais permettant de garder une réserve d'eau suffisante. On y retrouve le plus souvent des espèces de graminées ayant une qualité fourragère importante comme le Pâturin commun, le Pâturin des prés, la Houlique laineuse, le Ray-grass anglais
- Les prairies calcicoles, que l'on appelle également les pelouses sèches se développent sur des sols calcaires. La craie étant très poreuse, l'eau qui s'infiltre entraîne les nutriments, c'est pour cela que le sol est pauvre. Différentes associations végétales peuvent être présentes mais on retrouve généralement l'Origan, la Centaurée, la Scabieuse, des Orchidées (moucheron, pyramidal, abeille, bouc ...), l'Hélianthème nummulaire ou encore la Polygale commune.
- Les prairies humides sont présentes à proximité des cours d'eau. Elles sont souvent soumises à des périodes d'inondations plus ou moins longues, par les crues ou encore par les nappes alluviales. La fréquence et la durée des inondations déterminent le type de végétation. On y retrouve par exemple le Plantain d'eau, la Populage des marais, le Butome en ombelle, l'Orchis à fleur lâche ...

Proposition de gestion :

D'une manière générale, les prairies doivent être gérées de façon extensive, c'est-à-dire avec un faible pâturage, pas ou peu d'apport d'engrais et un fauchage tardif.

Quelques espèces retrouvées sur les prairies calcicoles à Fresnoy-Folny

L'Ophrys bourdon (*Ophrys fuciflora*)

- ❖ Espèce d'Orchidée protégée en Haute-Normandie
- ❖ Petite population sur un talus en bord de route
- ❖ Classée Assez Rare en Haute-Normandie



Orchis bouc (*Himantoglossum hircinum*)

- ❖ Espèce classé « Peu commune » en Haute-Normandie
- ❖ Petite population présente sur les talus en bord de route
- ❖ Grande espèce d'orchidée



Ainsi que 8 autres espèces d'Orchidées dont :

- ❖ Orchis moucheron
- ❖ Orchis pourpre
- ❖ Ophrys mouche
- ❖ Ophrys abeille
- ❖ Orchis pyramidal

Ainsi que 17 autres espèces de Papillons, dont :

- ❖ Le Céphale
- ❖ Le Vulcain
- ❖ L'Azuré des nerpruns
- ❖ La Zygène du trèfle
- ❖ Le Sylvaine



Voir les collections de papillons et d'orchidées à la fin de ce document....

LES FORETS ET BOIS

Les forêts représentent 6% de la surface totale de la commune. C'est un milieu que l'on peut diviser en trois catégories :

- Les forêts caducifoliées, où les essences sont dites feuillues, c'est-à-dire que les feuilles des arbres tombent en hiver.
- Les forêts de conifères sont composées de feuilles (ou aiguilles) que l'on dit persistantes, c'est-à-dire qu'elles ne tombent pas en hiver.
- Les bois sont une catégorie particulière, pouvant être composés de plusieurs types d'essences, mais que l'on a différencié des forêts par la superficie. En effet, toute étendue inférieure à 5 hectares a été classée en Bois.

Proposition de gestion :

Dans le cas des bois et forêts privés, laisser des arbres morts sur pied ou au sol permet de créer des habitats pour la biodiversité (insectes, chauves-souris...). Les lisières permettent de créer des refuges et les mares forestières, d'abriter une biodiversité intéressante telle que les amphibiens et permettent aussi l'abreuvement de la faune sauvage.

Enfin, certains boisements sont trop éloignés les uns des autres, ce qui empêche la libre circulation des espèces. Il est souhaitable de créer des boisements entre les forêts ou des linéaires de haies.



La Néottie nid d'oiseau



L'Ophrys mouche



LES JARDINS PRIVES

Ce sont des terrains généralement clos où l'on cultive des fleurs, des légumes, des arbres, des arbustes fruitiers et d'ornement ou un mélange de tout. Plus la diversité d'un jardin est grande, et plus le système va tendre vers un équilibre. En effet, une grande variété d'espèces, qu'elles soient potagères, fruitières, horticoles ou animales assurent la bonne santé d'un jardin. Les jardins représentent 2% de la surface totale de la France, soit plus que les réserves nationales !

Comme le mot « privé » l'indique, l'usage est exclusivement pour le propriétaire. La conception d'un jardin dépend des besoins, de la culture ou encore de la vision esthétique du propriétaire.

Selon les modes de gestion, diverses espèces patrimoniales ou non, peuvent embellir un jardin.

Proposition de gestion :

Pour maintenir un jardin en bonne santé, il n'est pas nécessaire d'avoir recours à des produits phytosanitaires. Rappelons que ces produits sont interdits à l'utilisation dans les communes et le sont depuis le 1^{er} Janvier 2019 chez les particuliers. Il est possible d'avoir recours aux auxiliaires de cultures, c'est-à-dire des espèces qui se nourrissent des ennemis de nos cultures. Par exemple, les larves de coccinelles s'attaquent aux pucerons, les crapauds se nourrissent de limaces ou encore de chenilles...

De plus, il faut souligner qu'un joli jardin n'est pas forcément un jardin avec un gazon bien vert et bien tondu ... Des zones non tondues peuvent servir d'abris et de nourriture pour la faune.



L'Hippocrévide
fer-à-cheval



La piéride



L'Orchis pyramidal

LES SECTEURS URBANISES

Ce sont les zones dans lesquelles on retrouve des constructions comme les routes, les entreprises, les cimetières, les églises, les parkings, les trottoirs ... De nombreux oiseaux ou chauve-souris nichent dans les constructions.

Ce milieu abrite souvent des espèces dites exotiques ou ornementales en raison de leur proximité avec les jardins privés et de leur gestion par les services communaux.



La Ruine de Rome



La Chouette effraie

Proposition de gestion :

Comme rappelé précédemment, les traitements phytosanitaires sont interdits à l'utilisation dans les communes. La gestion des trottoirs peut donc se faire au moyen de balayeuses, de brûleurs thermiques... Il faut cependant veiller à conserver des zones naturelles afin de conserver des habitats pour la biodiversité. Enfin, remplacer les secteurs imperméables par des secteurs filtrants (enherbement des trottoirs, végétalisation ...)



La Bergeronnette grise



La Renouée du Japon
(Espèce invasive)

LES MARES, PLANS D'EAU ET RESEAU HYDROGRAPHIQUE

Une mare est une cuvette qui se remplit d'eau de pluie, de ruissellement ou de résurgence de nappe. Elle peut être anthropique ou naturelle, d'une taille inférieure à 0.5 hectares, d'une profondeur inférieure à 3 mètres.

Un plan d'eau ou étang est en général alimenté par le réseau hydrographique. La circulation de l'eau est très lente, voire nulle et la profondeur est supérieure à 5 mètres.

Un cours d'eau est un écoulement terrestre d'eau liquide entre une source et une embouchure. Ainsi, l'Yères prend sa source sur la commune d'Aubermesnil-aux-Erables et de jette dans la Manche à Criel-sur-Mer. L'Yères est donc un fleuve.



L'Agrion porte-coupe



Le Phragmite
(ou roseau commun)

Proposition de gestion :

Le curage des mares/étangs permet de ne pas avoir trop de sédiments qui entraineraient à terme le comblement. Dans le cas d'une mare en mauvais état, une restauration peut être envisagée dans le but de réobtenir des conditions favorables à l'installation d'espèces typiques. Concernant l'Yères, la restauration de la continuité écologique est une priorité car elle permet la libre circulation des poissons et des sédiments dans le fleuve.

Le maintien de la végétation de bord d'étang est primordial pour le bon déroulement du cycle de vie de nombreuses espèces comme les libellules ou les demoiselles qui pondent leurs œufs sur la végétation qui surplombe l'eau. Une fauche tardive des bords d'étang permet de préserver ces espèces.

Limitier les espèces exotiques : poissons, tortues, végétaux...

LES TALUS

Ce sont des terrains en pente, créés par des travaux de terrassement ou résultant de l'équilibre naturel de la terre.

Ces milieux, lorsque l'exposition et le substrat sont favorables, peuvent accueillir une biodiversité patrimoniale. Ils représentent aussi des corridors pour les espèces. Il est donc important de les préserver et de les gérer au mieux.



L'Argus bleu commun



Demi-deuil et Scabieuse

Proposition de gestion :

La méthode de gestion est semblable à celle des prairies, c'est-à-dire de manière extensive, avec un fauchage tardif. Un fauchage tardif permet de maintenir des plantes à fleurs qui sont la source d'alimentation de nombreux insectes comme les papillons.










L'Origan



La Sylva

LES ESPECES PRESENTES SUR LA COMMUNE

Espèces	Nombre
 Lépidoptères & Zygènes	18
 Flore	190
 Amphibiens & Reptiles	4
 Mammifères (dont Chiroptères)	16(6)
 Oiseaux	39
 Orthoptères	3
 Odonates	4
Autres	0
TOTAL	272

Ce sont donc au total **272 espèces** qui ont été recensées sur l'ensemble de la commune de Fresnoy-Folny.

La flore

Adoxe musquée ; Moscatelle ; Moscatelline
Adoxe musquée ; Moscatelle ; Moscatelline
Agrostide stolonifère
Aigremoine eupatoire
Ail des ours
Alchémille des champs
Anémone des bois ; Anémone sylvie
Angélique sauvage (var.)
Anthriscus sauvage
Anthyllide fausse-vulnéraire
Arabette de Thalius
Aspérule odorante
Aubépine à un style
Benoîte commune
Berce commune (s.l.) ; Berce des prés ; Grande berce
Bouleau verruqueux
Brachypode des bois
Brachypode rupestre
Brize intermédiaire ; Amourette commune
Brome dressé
Brome mou (s.l.)
Brome stérile
Bugle rampante
Campanule à feuilles rondes (s.l.)
Canche cespiteuse (s.l.)

Capselle bourse-à-pasteur ; Bourse-à-pasteur
Cardamine flexueuse
Cardamine hérissée
Carotte commune
Centauree jacée (s.l.)
Céphalanthère de Damas
Céraiste aggloméré
Céraiste commun
Chêne pédonculé
Chiendent commun
Chrysanthème des moissons
Circée de Paris
Cirse acaule
Cirse des champs
Clématite des haies ; Herbe aux gueux
Cornouiller sanguin (s.l.)
Crépide à feuilles de pissenlit
Crételle des prés
Dactyle aggloméré (var.)
Doradille polytric (s.l.) ; Fausse capillaire
Doradille rue-de-muraille ; Rue de muraille
Drave printanière
Dryopteris de Borrer
Dryopteris des chartreux
Dryopteris dilaté
Épervière piloselle

Épiaire des forêts ; Grande épiaire	Lierre terrestre
Épiaire des marais ; Ortie morte	Lin purgatif
Épilobe à petites fleurs	Liseron des champs
Érable champêtre	Listère ovale ; Double-feuille
Euphorbe des bois	Lotier corniculé ; Pied-de-poule
Euphorbe réveil-matin ; Réveil-matin	Luzerne lupuline ; Minette ; Mignonnette
Fétuque de Léman	Matricaire camomille
Fétuque géante	Mauve musquée
Fétuque rouge (s.l.)	Mélique uniflore
Ficaire	Mercuriale vivace
Fougère aigle	Merisier (s.l.)
Fougère mâle	Millepertuis perforé (s.l.) ; Herbe à mille trous
Fragon ; Petit houx	Millet étalé ; Millet des bois ; Millet diffus
Fraisier sauvage	Mouron rouge (s.l.)
Frêne commun (var.)	Moutarde des champs
Fromental élevé	Myosotis des champs
Gaillet commun (s.l.) ; Caille-lait blanc	Nerprun purgatif
Gaillet couché	Noisetier commun ; Noisetier ; Coudrier
Gaillet gratteron	Ophrys abeille
Géranium découpé	Orchis bouc ; Loroglosse
Géranium herbe-à-Robert	Orchis moucheron
Gesse des prés	Orchis pourpre
Glycérie aquatique	Orchis pyramidale
Gouet tacheté	Origan commun (s.l.) ; Origan ; Marjolaine sauvage
Grand boucage	Orme des montagnes
Grand boucage (var.)	Ophrys bourdon
Grand coquelicot	Ophrys mouche
Grande marguerite	Oseille sauvage ; Oseille des prés
Grande ortie	Pâquerette vivace
Gui	Parisette à quatre feuilles ; Parisette à quatre feuilles
Hêtre	Patience à feuilles obtuses (s.l.)
Houlque laineuse	Pâturin annuel
Houx	Pâturin commun (s.l.)
Iris jaune ; Iris faux-acore ; Iris des marais	Pâturin des prés (s.l.)
Jacinthe des bois	Petit boucage
Jonc des crapauds (s.l.)	Petit rhinanthé
Jonc épars	Petit salsifis
Knautie des champs	Petite pimprenelle
Laîche des forêts	Peuplier tremble ; Tremble
Laîche des forêts	Picride fausse-épervière
Laîche glauque	Plantain à larges feuilles
Laîche printanière	Plantain lancéolé
Laiteron rude	Plantain moyen
Laitue des murailles	Platanthère des montagnes
Laitue scariole	Polygala commun
Lamier des montagnes ; Lamier jaune ; Ortie jaune	Polystic à soies
Lamier jaune (s.l.) ; Ortie jaune	Porcelle enracinée
Lampsane commune	Potentille des oies ; Anserine ; Argentine
Lierre grimpant (s.l.)	Potentille faux-fraisier ; Faux-fraisier

Prêle des champs
Primevère élevée
Primevère officinale (s.l.) ; Coucou
Prunellier
Ravenelle des champs
Ray-grass anglais ; Ray-grass commun ; Ivraie vivace
Ray-grass d'Italie
Renoncule âcre
Renoncule bulbeuse
Renouée des oiseaux (s.l.) ; Traînasse
Renouée persicaire ; Persicaire
Rosier des chiens (s.str.)
Sagine apétale (s.l.)
Sanicle d'Europe
Saule marsault
Scabieuse colombar (s.l.)
Sceau-de-Salomon multiflore ; Muguet de serpent
Scolopendre langue-de-cerf ; Scolopendre ; Langue de cerf
Scrofulaire noueuse
Séneçon à feuilles de roquette
Séneçon commun (f.)
Séneçon jacobée (var.) ; Jacobée
Silène enflé (var.)
Stellaire graminée
Stellaire holostée
Stellaire intermédiaire ; Mouron des oiseaux ; Mouron blanc
Succise des prés ; Mors du diable
Sureau noir (var.)
Tamier commun
Trèfle blanc ; Trèfle rampant
Trèfle des prés
Troène commun
Véronique à feuilles de lierre
Véronique de Perse
Véronique des champs
Véronique des ruisseaux
Véronique petit-chêne
Vesce cultivée (s.l.)
Vesce des haies ; Vesce sauvage
Violette de Reichenbach
Violette hérissée
Viorne mancienne
Viorne obier

Les papillons

La Mégère
La Petite tortue
La Piéride du Chou
La Sylvaine
La Zygène du Trèfle
L'Amaryllis
L'Argus bleu commun
L'Aurore
L'Azuré des Nerpruns

Le Céphale
Le Demi-deuil
Le Fadet
Le Myrtil
Le Paon du jour
Le Robert-le-Diable
Le Tircis
Le Tristan
Le Vulcain

Les chauves-souris

L'Oreillard sp.
Le Murin de Natterer
La Sérotine commune
Pipistrelle de Kuhl
Pipistrelle de Nathusius
La Pipistrelle commune

LES ANIMATIONS

Au cours des mois de juin 2020 à septembre 2020 diverses animations ont pu être proposées au grand public.

Ce sont **7 animations** qui se sont déroulées dans les communes voisines. Les randonnées « découverte de la biodiversité de la forêt d'Eu », « découverte des libellules », « découvertes des orchidées sauvages », des chasses aux papillons, une lecture du paysage et la randonnée de restitution.

Sur la commune de Fresnoy-Folny, **3 animations** ont été proposées dont deux chasses aux papillons et la randonnée de restitution.



**Chasse aux papillons,
le samedi 27 juin**



**Chasse aux papillons,
le mercredi 15 juillet**



POURSUITE DU PROJET

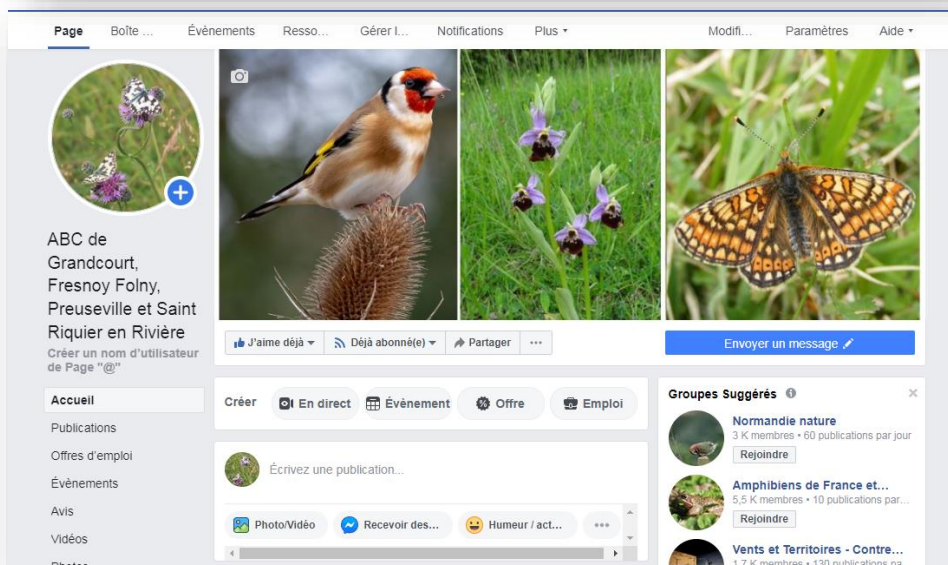
Les inventaires et animations 2020 se terminent au début du mois de septembre.

Malgré tout, la collecte de données participatives continue. Les habitants sont invités à poursuivre leurs inventaires au sein des jardins, trottoirs, lieux publics ... et à envoyer les photographies de leurs observations à l'adresse mail suivante : biodiversite.yeres@orange.fr. Ainsi, le nom de l'espèce leur sera transmis et celle-ci sera cartographiée dans le but d'alimenter l'Atlas.

De plus, un blog a été créé. Chaque mois, un pêle-mêle des données reçues sera réalisé et publié. La cartographie des données sera également réactualisée.

[Page Facebook](#) : **ABC de Grandcourt, Fresnoy-Folny, Preuseville et Saint-Riquier-en-Rivière**

<https://biodiversite-yeres.blog4ever.com/>



La Collection des papillons de l'Atlas de Biodiversité communale de Fresnoy-Folny

Présent sur la commune



Argus vert

Assez commun



**Point de
Hongrie**

Assez commun



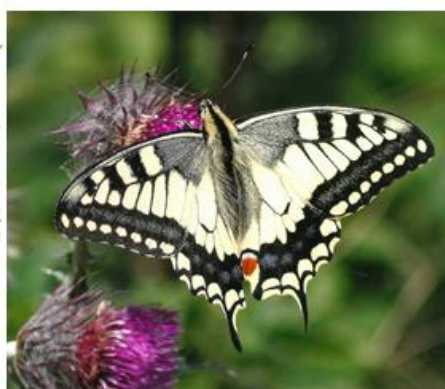
Fluoré

Assez commun



Machaon

Assez commun



Demi-Argus

Peu commun

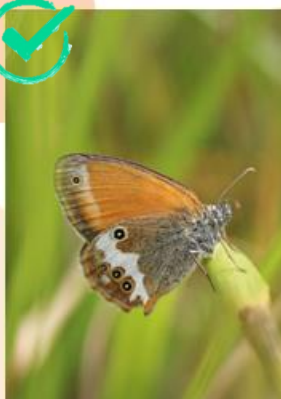


Demi-deuil

commun

Azuré bleu céleste

Assez commun



Géphale

Assez commun



**Damier de la
Succise**

Peu commun
Protégé





Collier de corail



Belle Dame



Ecaille fermière



Cuivré commun



Argus bleu



Azuré des nerpruns



Zygène du trèfle



Zygène de la filipendule



Moro sphinx



Myrtil



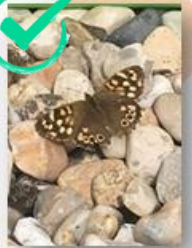
Fadet



Petite tortue



Paon du jour



Tircis



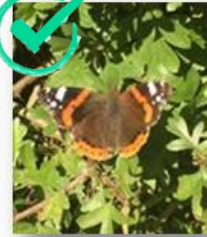
Petit Sylvain



Robert-le-Diable



Mégère



Vulcain



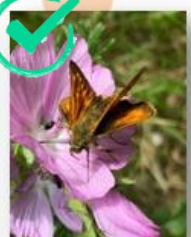
Tabac d'Espagne



Amaryllis



Tristan



Sylvaine



Aurore



Piéride du chou



Piéride de la rave



Citron





La Collection des orchidées de l'Atlas de Biodiversité communale de Fresnoy-Folny



Présent sur la commune



Nématode nid d'oiseau

Peu commune



Orchis pourpre

Assez commune



Orchis militaire

Peu commune



Orchis pyramidal

Assez commun



Orchis moucheron

Assez commune



Orchis mâle

Assez commune



Orchis tachetée

Peu commune



Epipactis rouge sombre

Peu commune - Protégée



Platanthère des montagnes

Assez commune



Listère ovale

Commune



Céphalanthère de Damas

Peu commune



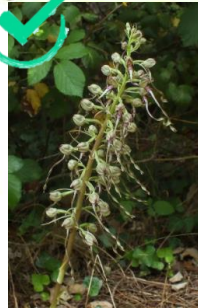
Céphalanthère à feuilles étroites

Rare



Ophrys bourdon

Assez rare
Protégée



Orchis bouc



Ophrys abeille

Assez commune

